

## L'Administration (Rectorat et Ministère) organise elle-même la pénurie des remplaçant.es titulaires en EPS !

Il y a pour la rentrée 2022 un besoin de 57 nouveaux professeur.es d'EPS dans l'académie bretonne (remplacement des personnels en retraite, de ceux ayant obtenu une mutation dans une autre académie ou partant dans l'enseignement supérieur...). Mais il n'y a pour l'instant que 17 entrant.es prévu.es par le calibrage établi conjointement par le Rectorat de Rennes et le Ministère de l'Education Nationale...

**Ce déficit de 40 postes** sera en partie comblé par l'attribution de ces postes aux professeur.es actuellement remplaçant.es et aboutira à réduire mécaniquement le vivier de remplaçant.es titulaires disponibles pour les suppléances. Un comble, puisque les services du Rectorat eux-mêmes reconnaissent depuis 2019 qu'il faut « *avoir une vigilance particulière sur le remplacement en EPS* ».

**En plus des 25 postes de titulaires-remplaçant.es déjà supprimés entre les rentrées 2019 et 2021, le calibrage pour 2022 risque d'en supprimer encore près de 40 !** Les conséquences sont connues et malheureusement déjà à l'œuvre : une rupture de continuité des enseignements d'EPS et du service public dans notre discipline ; tandis que les discours officiels vantent la nécessité d'augmenter l'EPS à l'école, c'est son incurie qui est organisée au quotidien.

### **Nous demandons d'urgence au Recteur et au Ministre de procéder au rééquilibrage du nombre d'entrant.es en EPS dans notre académie, en le faisant passer de 17 à 57 postes.**

Sans ajustement allant dans ce (bon) sens, l'administration portera l'entière responsabilité des heures d'EPS qui ne seront pas assurées aux élèves, ainsi que de l'augmentation prévisible des risques psycho-sociaux pour des personnels désabusés et écœurés par un système ubuesque et générateur de souffrance. **Nous avons reçu des dizaines d'interpellations de collègues, beaucoup en colère, certain.es en pleurs, d'autres songeant à démissionner...**

Lors du Comité Technique Académique de ce 29 mars 2022, **nous avons enjoint solennellement le Rectorat à rectifier le tir et lui avons remis en mains propres les témoignages/recours** reçus par les professeur.es d'EPS empêché.es de venir en Bretagne ; avec l'espoir que la détresse et le désarroi exprimés convaincront le recteur et le ministre d'y remédier. **Nous avons aussi demandé au Recteur une audience en urgence pour y travailler : La balle est donc dans le camp de l'Administration.**

Contacts : Sami HAMROUNI (06.50.01.76.27)

Pour le Secrétariat académique du Snep-Fsu Bretagne.

**PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2022 :  
LE NON-REMPLACEMENT EST CONSCIEMMENT  
ORGANISÉ PAR L'ADMINISTRATION !!**

PAR LA BAISSSE CONTINUE DU VIVIER DE REMPLAÇANT.ES EN EPS

**57**  
ENTRANT.ES  
NÉCESSAIRES EN EPS  
Retraites, mutations...

mais

**17**  
ENTRANT.ES  
DANS L'ACADÉMIE  
par choix politique  
du Recteur & du Ministre

**PLAN SOCIAL EN EPS EN BRETAGNE AVEC  
40 POSTES DE TZR SUPPRIMÉS !!**

**"JE VEUX DES ENSEIGNANTS PLUS LIBRES,  
PLUS RESPECTÉS ET MIEUX RÉMUNÉRÉS"**

E.MACRON, 03/03/2022 - Lettre aux Français